

Questions orales

continuous d'assumer nos responsabilités envers les provinces.

[Français]

ON DEMANDE AU MINISTRE DE REVENIR SUR SES
POSITIONS

M. Jean-Claude Malépart (Laurier—Sainte-Marie): Monsieur le Président, c'est simple! La raison pour laquelle le Québec est dans une meilleure situation financière, c'est parce qu'il a un ministre des Finances compétent, un ministre des Finances libéral, tandis qu'à Ottawa, nous avons un ministre conservateur et incompétent.

Des voix: Bravo!

M. Malépart: Ma question au ministre des Finances est la suivante: Pour quelle raison veut-il transmettre son incompétence sur le dos des gouvernements provinciaux, des provinces de l'Ouest, des provinces Atlantiques, des malades?

Le premier ministre serait-il prêt à faire comme en 1985, soit demander à son ministre des Finances de reculer dans le dossier des paiements de transferts dans le domaine de la santé, comme il l'a fait dans le dossier de la désindexation des pensions de sécurité de la vieillesse? Le premier ministre est-il prêt à demander au ministre des Finances de rétablir la pleine indexation du financement de l'enseignement postsecondaire et des programmes de santé?

[Traduction]

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, je suis très heureux de pouvoir dire que nous transmettons notre très grande confiance dans la gestion de l'économie dont a bénéficié le Québec et qui lui a permis d'accroître ses recettes, comme il l'a fait ces dernières années grâce aux politiques économiques couronnées de succès.

Des voix: Bravo!

M. Wilson (Etobicoke—Centre): J'ai parlé très clairement de l'augmentation considérable des transferts, des grosses sommes d'argent que remet le gouvernement du Canada au gouvernement provincial. Comme je l'ai indiqué, ces transferts se poursuivront au cours des années à venir. Dans l'ensemble, le gouvernement dépensera 25 milliards de plus pour les transferts au Québec et à toutes les autres provinces au cours des cinq prochaines années, comparativement aux cinq dernières. De toute évidence,

en dépit de notre position financière plus difficile, nous assumons nos responsabilités.

* * *

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

LES PRATIQUES D'EMBAUCHAGE—DEMANDE DE
CONVOCATION D'UNE COMMISSION ROYALE

Mme Albina Guarnieri (Mississauga—Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre responsable de la Société canadienne des postes. Hier, des députés ont participé aux audiences tenues dans le cadre d'une enquête sur les pratiques d'embauchage dans les installations postales de Toronto. Nous avons entendu beaucoup d'employés des postes faire état d'incidents qui font ressembler davantage les installations postales à des ateliers surveillés du XIX^e siècle qu'à un établissement industriel moderne. Ma question. . .

M. Beatty: Qu'a fait Ouellet à ce sujet?

Mme Guarnieri: Perrin, votre tour viendra, je vous le promets. Ma question. . .

Des voix: Bravo!

M. le Président: C'est à moi qu'il incombe de dire à qui le tour de parler. La députée voudra bien poser sa question.

Mme Guarnieri: Compte tenu des révélations d'hier, le gouvernement convoquera-t-il une commission royale pour enquêter sur les pratiques odieuses qui ont cours à la Société canadienne des postes?

L'hon. Harvie Andre (ministre de l'Expansion industrielle régionale et ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie): Monsieur le Président, le document du Syndicat des postiers du Canada que j'ai ici, et qui s'intitule «Campagne pour la dignité», énumère les mesures que le syndicat devrait prendre pour donner une impression de harcèlement, pour paralyser le processus de règlement des griefs et pour présenter des plaintes contre la direction. Il y est également dit qu'il devrait faire du lobbying auprès des partis d'opposition pour que ceux-ci se fassent ses porte-parole. La députée a démontré que la stratégie du syndicat est efficace. Elle s'est laissée manipuler.

LA COMPARUTION D'EMPLOYÉS DEVANT LE COMITÉ

Mme Albina Guarnieri (Mississauga—Est): Monsieur le Président, le ministre n'a peut-être pas entendu ma question. Ma question portait sur les employés et non le syndicat. Peut-être que le mot dignité est étranger à son vocabulaire.